DES NOUVELLES DE LA MUTUELLE

L'Assemblée Générale de la Mutuelle s'est réunie le 7 novembre 2011 afin d'examiner un ordre du jour particulièrement chargé.

Sur les neufs résolutions présentées par le Conseil d'Administration, les délégués représentant les adhérents se sont prononcés à une large majorité en leur faveur, tout en souhaitant pouvoir réexaminer certains aspects du projet de modification des statuts. Les nouvelles dispositions applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 feront l'objet d'un envoi personnalisé à chaque adhérent.

L'Assemblée a par ailleurs condamné la nouvelle hausse de 3,5% de la taxe sur les Mutuelles et a décidé de ne pas la répercuter jusqu'à nouvel ordre sur les cotisations. De même pour la cotisation de l'option qui est maintenue au niveau $2011 \text{ de } 9 \in \text{par mois}$ et par personne protégée.

Après s'être assurée que dans le cadre du partenariat envisagé avec Macif Mutualité, notre Mutuelle garderait bien l'ensemble de ses prérogatives dans le cadre d'un partenariat négocié (et non pas d'une fusion ou d'une intégration comme certains pouvaient le craindre), l'assemblée a mandaté le Conseil d'Administration pour qu'il poursuive les travaux de mise en place des relations avec cette Mutuelle. Les conditions de ce partenariat seront communiquées en temps utile aux délégués afin qu'ils puissent se prononcer en parfaite connaissance de cause lors de la prochaine assemblée prévue se tenir au cours du premier trimestre 2012.

De même en ce qui concerne la proposition de nouvelles offres destinée à mieux répondre à vos attentes. Les offres IBAMEO PLUS et IBAMEO ESSENTIELLE restant disponibles à des conditions particulièrement intéressantes.

La Mutuelle évolue afin de mieux vous servir. Merci de continuer à lui manifester votre attachement

Le Président Mutuelle du Personnel IBM michel.peiger@numericable.fr